

Association des amis des orgues : assemblée générale

Evolution de travaux sur les orgues et projets d'animation :

Les Amis des Orgues de l'Eglise St Pierre ont tenu leur Assemblée Générale statutaire le 26 Avril 2017 à la mairie de Vic-Fezzensac. Onze membres étaient présents. On notait la présence de Pierre Antoinello représentant la municipalité et la Communauté de Communes, le facteur d'orgue Hervé Clenet et les deux journalistes Mrs Castagna et Dupuy.

Etaient excusés: Mr l'Abbé Duacasse, Mme Percy du Ser, Mme Delmas, Mme Dat-Broca et Mme Tobie Clarac.

La Présidente ouvre la séance et remercie les membres présents en nous signalant que l'Association fête ses 25 ans d'âge.

La parole est donnée au secrétaire qui nous donne lecture du procès verbal de la dernière Assemblée Générale. Après mis aux voix, ce dernier est adopté à l'unanimité.

La Présidente reprend la parole et nomme les membres fondateurs qui en septembre 1992 décident de créer une Association sous la présidence de Claude Pédelabat, à seule fin de veiller à l'entretien de l'orgue de chœur. Certains de ces membres sont encore présents aujourd'hui, mais malheureusement six d'entre eux sont décédés.

L'Association va bien vite décider de redonner vie au grand orgue et pour ce faire va contacter Hervé Clenet facteur d'orgue qui vient de s'installer et qui va commencer par démonter l'orgue pour reconstruire 3 jeux dans un premier temps. Ce fut un travail de titan et par la suite il va continuer la restauration pour arriver à 18 jeux aujourd'hui. Merci Mr Clenet pour votre dévouement et votre âme artistique déclare la Présidente.

L'Abbé Fabères eut la joie d'entendre avant sa mort les chants de Noël joués à l'orgue en 1995.

La Présidente nous donne les dates des diverses manifestations prévues pour 2017

Le 10 septembre 2017 un repas aura lieu à la salle des fêtes de Justica. Tous les membres actifs et bienfaitiers sont cordialement invités.

Le 29 septembre, un concert aura lieu à l'église de Vic à 21h avec la participation de l'Harmonie Vicoise en alternance avec le Grand Orgue.

Le 26 Novembre, la Chorale de Puycausquier se produira à 15h

Le 3 Décembre c'est la chorale de Caussens qui nous propose des chants de Noël.

La Présidente remercie les différentes Municipalités qui se sont succédées ainsi que la Communauté de communes et le Conseil Départemental pour leur soutien financier ainsi que les généreux donateurs.

La parole est donnée à la Vice-présidente qui nous fait part de la parution imminente d'un opuscule sur l'histoire du Grand Orgue de Vic.

Le rapport financier revient au trésorier qui nous donne en détail les comptes de l'Association. Au 31 Décembre 2016 il y avait sur le compte courant 758,56 Euros et sur le livret 5.333,25 Euros. Après mise aux voix le rapport est adopté à l'unanimité.

La parole est donnée à Pierre représentant la Municipalité vicoise; le vote des subventions aux associations a été renouvelé nous dit-il.

Nous passons au renouvellement du Tiens sortant, sont renouvelables: Mariette Dumont, Jacques Céretto, Raymond Hamel, Edmé Destin, après mis aux voix, tous les quatre sont réélus à l'unanimité.

Pierre reprend la parole et une discussion s'engage avec Hervé Clenet. Pierre nous signale que les finances communales sont au plus bas, en conséquence il demande à Hervé de bien vouloir grouper la réparation et l'accord de l'orgue sur une même facture. Le représentant de la municipalité nous informe que la Mairie de Vic-Fezzensac a eu une communication téléphonique d'une personne habilitée à venir visiter l'église de Vic en vue d'un éventuel classement. On ne peut que se réjouir d'une telle nouvelle nous dit Pierre, sachant que cette ordination neut avoir des retombées bénéfiques en ce

CCI04052017.jpg

qui concerne le classement de l'orgue.

Dans les questions diverses, Paul nous informe qu'Annie Clarac souhaiterait que les Nuits Musicales en Armagnac donnent un concert à Vic en 2018 pour fêter leur 50 ans de l'Association et dont André Carac a été le précurseur.

Christiane nous parle d'un certain Mr Dupré qui serait organiste mais qui aurait un problème d'altitude.

La Présidente reprend la parole et nous signale que pour accéder à l'orgue, il faut l'accord du prêtre de la paroisse et de l'Association des Amis des Orgues.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h et se termine par un vin d'honneur.



la présidente

CCI04052017_0001.jpg



le bureau